



FSU des Landes
Maison des syndicats
97, place de la Caserne Bosquet
40 000 MONT DE MARSAN
05.58.933.936.

Mont de Marsan, le 14 juin 2019

Objet: demande de la tenue d'un CTSD d'ajustement second degré

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
directeur académique des services de l'Education Nationale du département des Landes,

Nous avons appris que vous ne souhaitiez pas tenir de CTSD d'ajustement comme de coutume pour le second degré ; Nous souhaitons vous faire part de notre déception et de notre incompréhension car, selon nous, trop de questions sont restées sans réponse lors du dernier CTSD second degré :

- les ouvertures de classes dans les établissements en tension : les collègues sont nombreux à nous interpeller
- les problèmes d'effectifs en ULIS et en SEGPA

Les décisions qui seraient prises par vos services sans dialogue avec les organisations syndicales ne pourraient avoir la légitimité souhaitée auprès de nos collègues. Quant à imaginer modifier les structures au CTSD de rentrée- une fois que les emplois du temps et les partages de services sont entérinés- cela ne semble pas respectueux pour les personnels.

Par souci de transparence et de dialogue, en respect des instances institutionnelles, l'intersyndicale vous demande de bien vouloir prévoir avant les congés d'été une réunion de CTSD second degré afin d'échanger avec vous et vos services sur toutes ces questions.

Veillez agréer, M. l'Inspecteur d'Académie, nos sincères et respectueuses salutations.

Armelle MASSON,
co-secrétaire de la FSU

Christophe Nowaczek,
Secrétaire UNSA éducation

Marc Guyon, secrétaire FNEC FP
FO